

APPEL A CANDIDATURES : CONTRAT DOCTORAL

PROTEGER LES INTERETS FINANCIERS ET LE BUDGET DE L'UNION EUROPEENNE

Dans le cadre de l'appel à projet générique pour l'année 2023 de l'Agence nationale de la recherche (ANR), le projet « **PROTEGER LES INTERETS FINANCIERS ET LE BUDGET DE L'UNION EUROPEENNE (EUBUPRO)** » [AAPG 2023 - PRC CE53-0004-01] coordonné par le Professeur Loïc LEVOYER de l'Université de Poitiers a été sélectionné pour une durée de quatre ans (2024-2028) [voir le résumé en fin d'appel à candidature]. Dans ce cadre un contrat doctoral d'une durée de 3 ans est proposé (du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2027). Le titulaire du contrat travaillera en équipe, dans le cadre d'un consortium de chercheurs confirmés des universités de Poitiers, Tours, Aix-Marseille, Grenoble, Paris-Panthéon Assas. Il sera en contact avec l'ensemble des institutions européennes (Conseil, Commission, Parlement, Cour des comptes, Parquet européen, OLAF, etc.) et nationales impliquées dans la protection des intérêts financiers ainsi qu'avec les autorités nationales de gestion des fonds européens en France. Il bénéficiera des opportunités qu'offre le développement de l'Université européenne EC2U (9 universités partenaires) coordonnée par l'Université de Poitiers.

EUBUPRO vise à analyser la pertinence du modèle de protection des intérêts financiers et du budget de l'Union européenne dans un contexte d'opérationnalisation récente du Parquet européen et de remise en cause de l'Etat de droit par certains Etats membres. Le projet s'intéresse au rôle des institutions européennes et nationales impliquées dans la protection des intérêts financiers de l'UE. Il étudie les instruments juridiques mobilisés pour contrôler l'utilisation des fonds européens. Il mesure la portée de la règle novatrice de la conditionnalité budgétaire au regard de l'objectif de protection des intérêts financiers européens et du respect des principes de l'Etat de droit au sein de l'UE. Recensant tous les manquements, fraudes et infractions connus au budget de l'UE, le projet analyse les conséquences juridictionnelles, administratives et budgétaires de la protection des intérêts financiers de l'UE. Partant des politiques publiques financées par le budget européen, le projet EUBUPRO interroge ainsi le modèle de gouvernance et de fonctionnement de l'UE en améliorant la compréhension des ordres juridiques.

Projet de thèse

Le projet de recherche porte sur *la protection des intérêts financiers et du budget de l'Union européenne*. L'appel à candidature concerne un projet de thèse en droit public (section CNU 02) qui intègre l'approche interdisciplinaire et/ou comparative nécessaire pour traiter le sujet. Le projet de thèse peut donner lieu à une codirection.

Critères d'éligibilité

- Être titulaire d'un diplôme de master (M2) spécialisé en Droit de l'Union européenne, délivré par une université française ou d'un diplôme équivalent dans un pays signataire de l'accord relatif à l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES). A défaut, être inscrit dans une formation de niveau master 2 spécialisé en Droit de l'Union européenne en 2023/2024 au moment de la candidature.
- Avoir rédigé ou être en train de rédiger un mémoire de recherche en droit de l'Union européenne et/ou droit public financier européen ;

- Justifier d'un cursus universitaire antérieur au Master en droit, prioritairement en droit public ;

Direction de thèse, rattachement

- En cas d'attribution du contrat par le jury, le candidat ou la candidate devra s'inscrire à la rentrée universitaire 2024/2025 à l'école doctorale Pierre Couvrat de l'Université de Poitiers sous la direction (ou la codirection) du Pr. Loïc LEVOYER.
- En cas d'attribution du contrat, le candidat ou la candidate devra demander son rattachement comme doctorant ou doctorante à l'Institut de droit public (IDP) de l'Université de Poitiers.
- Faute d'inscription administrative à l'Université de Poitiers avec rattachement à l'école doctorale Pierre Couvrat ainsi qu'à la structure de recherche (IDP), aucun financement ne sera attribué.

Conditions matérielles

L'attributaire du contrat doctoral percevra une rémunération de l'Université de Poitiers dans les conditions des contrats doctoraux à temps plein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (arrêté du 11 octobre 2021).

L'attributaire du contrat sera rattaché au laboratoire (IDP) dont il bénéficiera des moyens. Il sera en outre intégré à l'équipe du projet ANR 2023 [CE53-0004-01] EUBUPRO et pourra bénéficier à ce titre des moyens de l'environnement recherche du projet.

Procédure de sélection

Le dossier complet, nommé « NOM-Prénom-contrat-doctoral-ANR EUBUPRO », comprenant l'ensemble des pièces (fichiers au format pdf) devra être envoyé à l'adresse suivante :

loic.levoyer@univ-poitiers.fr

Avant le 1^{er} juin à minuit

Tout dossier réceptionné incomplet et/ou hors délai sera écarté du processus de sélection.

Une première sélection sur dossier sera réalisée. A l'issue de cette première phase, les candidats et et/ou candidates sélectionnés seront auditionnés par un jury qui se réunira entre le 17 et le 28 juin. Les convocations seront envoyées par voie électronique une semaine avant la date de l'audition précisant le lieu et l'horaire de l'audition

Lors de l'audition, le parcours et les motivations du candidat ou de la candidate seront exposés. La méthodologie développée et les premières réflexions sur l'approche du sujet de thèse, et plus généralement sur le thème du projet ANR EUBUPRO seront attendues. Une discussion s'engagera avec les membres du jury. La durée exacte de présentation sera précisée dans la convocation.

Composition du dossier de candidature

1. Une photocopie d'une pièce d'identité valide ;
2. Une copie du diplôme de master ou de l'attestation de réussite, relevé de notes de l'année de M2 et une copie électronique du mémoire de master ; à défaut un justificatif d'inscription en master 2 pour l'année 2023/2024 ainsi que les premiers éléments sur le mémoire de master.
3. Un *curriculum vitae*
4. Un projet de thèse (maximum 4 pages), comprenant les principales références bibliographiques. Devront être décrits notamment le contexte, les objectifs, la méthodologie, les collaborations envisagées, le calendrier de réalisation et éventuellement les premières pistes de problématique.

ED DROIT ET SCIENCE POLITIQUE PIERRE COUV RAT

Hôtel Gracient / 15 bis rue Sainte Opportune

TSA 81100 / 86073 POITIERS Cedex 9

<https://dsp.ed.univ-poitiers.fr>

5. Lettre de candidature (1 à 2 pages) :

- Décrivant la motivation du candidat ou de la candidate à s'engager dans un parcours doctoral et son inscription dans un projet professionnel ;
- Décrivant sa capacité à s'inscrire dans un travail collectif ;
- Attestant formellement de son engagement à consacrer tout son temps de travail au projet de recherche.

Engagements du candidat

Le bénéficiaire s'engage à suivre les formations doctorales dispensées par l'École doctorale de rattachement ainsi qu'à respecter toutes les obligations liées à son inscription dans le parcours doctoral. Il s'engage en outre à assister aux manifestations scientifiques du projet ANR EUBUPRO.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription à l'École doctorale Pierre Couvrat : **12 juillet 2024**

PROTEGER LES INTERETS FINANCIERS ET LE BUDGET DE L'UNION EUROPEENNE (EUBUPRO)

Le projet EUBUPRO vise à analyser la pertinence du modèle de protection des intérêts financiers et du budget de l'UE dans un contexte d'opérationnalisation récente du Parquet européen et de remise en cause de l'Etat de droit par certains Etats membres. Le projet s'intéresse au rôle des institutions européennes et nationales impliquées dans la protection des intérêts financiers de l'UE. Il étudie les instruments juridiques mobilisés pour contrôler l'utilisation des fonds européens. Il mesure la portée de la règle novatrice de la conditionnalité budgétaire au regard de l'objectif de protection des intérêts financiers européens et du respect des principes de l'Etat de droit au sein de l'UE. Recensant tous les manquements, fraudes et infractions connus au budget de l'UE, le projet analyse les conséquences juridictionnelles, administratives et budgétaires de la protection des intérêts financiers de l'UE. Partant des politiques publiques financées par le budget européen, le projet EUBUPRO interroge ainsi le modèle de gouvernance et de fonctionnement de l'UE en améliorant la compréhension des ordres juridiques.

Instrument : AAPG2023 - PRC AD2 CE53 [EUBUPRO ANR 23-CE53-0004]

Financement : 553 880,00€

Période : 2024-2028 (48 mois)

Direction/Coordination : Pr. Loïc LEVOYER - Lab: Institut de droit public (IDP) - Université de Poitiers.

Partenaires : Université d'Aix-Marseille (Pr. Nathalie RUBIO ; CERIC-UMR 7310 DICE) ; Université de Tours (Pr. Pierre-Yves MONJAL ; IRJI F. Rabelais)